

## INTERPELLATION STATIONNEMENT A LUTRY : MANQUE DE PLACE ET NECESSITE D'ADAPTATION

Monsieur le Syndic,  
Messieurs les Municipaux,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur la problématique croissante du stationnement sur le territoire de la commune de Lutry durant la journée.

En effet, j'ai pu constater que le manque de places de parc en journée, ne se limite plus aux périodes estivales, aux pics de fréquentation touristiques ou à la météo ensoleillée. Cette situation est désormais également perceptible en hiver ou jour de pluie, notamment entre 11h et 13h et 15h et 17h, où il devient particulièrement difficile de trouver une place disponible tant au parking de la Possession, de la Combe ou parking de la plage. Cette évolution traduit une saturation progressive et durable de l'offre actuelle.

Par ailleurs, plusieurs éléments récents ou à venir accentuent cette pression :

- La suppression de certaines places de stationnement en semaine, en lien avec les aménagements pour les bus scolaires durant la construction du nouveau bâtiment du collège du Grand-Pont.
- L'occupation saisonnière d'une vingtaine de places environs, du côté de la plage de Lutry, pour l'hivernage des bateaux ; ainsi que 2 places pour la plateforme de jeu pour hivernage également.
- L'augmentation constante de la population
- La perspective du nouveau collège de la Combe, qui avant d'offrir un tout nouveau parking souterrain, supprimera tout un parking et générera à son tour des besoins supplémentaires en stationnement.
- De plus, à l'heure actuelle, le parking de la Combe manque de démarquages clairs pour les places de stationnement. Cette situation entraîne régulièrement des stationnements décalés ou mal alignés, ce qui provoque régulièrement une perte estimée entre 3 et 10 places disponibles.

Dans ce contexte, il devient impératif de mettre en place des mesures concrètes de régulation du stationnement. La situation actuelle, ne peut plus perdurer sans adaptation rapide de la gestion des places disponibles. Dès lors, je me permets de poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Serait-il envisageable de revoir la politique d'hivernage des bateaux à Lutry et de la plateforme de jeu, notamment en étudiant des solutions alternatives, afin de libérer des places de stationnement ?
2. La Municipalité dispose-t-elle de données concernant le nombre d'abonnements de stationnement délivrés spécifiquement aux personnes travaillant à Lutry, par rapport au nombre réel de places disponibles ? Existe-t-il un risque de survente dans cette catégorie d'abonnements ? Par ailleurs, un cadre réglementaire ou des critères spécifiques encadrent-ils la délivrance de ce type d'abonnement ?
3. Si tel est le cas, la Municipalité entend-elle mettre en place un mécanisme de régulation visant à limiter le nombre d'abonnements destinés aux pendulaires, en fonction de la capacité réelle du parc de stationnement, afin de préserver l'accès aux places pour les habitants du bourg, mais également pour les clients des commerces et des services locaux (médecins, thérapeutes, coiffeurs, gérances, avocats) ?
4. Serait-il envisageable que la Municipalité étudie la possibilité de refaire les marquages au sol avec de la peinture au parking de la Combe, afin de redélimiter clairement les places (en attendant les travaux) et ainsi optimiser la capacité du parking ?
5. Les places temporairement supprimées pour les besoins liés aux bus scolaires seront-elles rétablies à l'issue des travaux du collège, ou ces suppressions sont-elles amenées à devenir permanentes ?
6. Enfin, qu'envisage la Municipalité durant les travaux du collège de la Combe pour pallier aux places manquantes ?

Je vous remercie par avance pour l'attention portée à cette interpellation et pour les réponses que vous pourrez y apporter.

Katia Chamorel

Le 11 mai 2026

